

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 10 / N° 5 / 2 juillet 2024



4^e capsule vidéo : Santé Québec

La quatrième capsule vidéo du Dr Jean-Christophe Carvalho, PDG du CISSS du Bas-Saint-Laurent, et de Claudie Deschênes, PDGA, porte sur Santé Québec et la période estivale.

Nous vous invitons à poursuivre le dialogue avec vos collègues et votre gestionnaire si le cœur vous en dit.

Des sujets à nous proposer?

Vous souhaitez réagir à la vidéo, poser des questions au Dr Carvalho ou à Claudie Deschênes ou encore proposer des sujets? Écrivez-leur au bureau.pdg.cisssbsl@sss.gov.qc.ca.

En période de changement, il est important de s'informer. Restons en contact et gardons le cap, ensemble.



[Visionner la vidéo](#)



Vous partez en vacances bientôt et souhaitez avertir vos collègues?

Inutile d'écrire un courriel à tous!

Suivez simplement [les 4 étapes pour aviser vos collègues](#).

Bonnes vacances!

Un fonds créé en l'honneur d'Arianne Dubé

Le 26 juin, une conférence de presse a eu lieu pour souligner le lancement du Fonds Arianne, créé en l'honneur d'Arianne Dubé, technicienne en éducation spécialisée au CISSS du Bas-Saint-Laurent, décédée

tragiquement en novembre dernier. Ce fonds régional permettra d'avoir un impact réel sur tout le territoire pour la clientèle suivie en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique. Il est le fruit d'une collaboration entre la Fondation Santé Mitis, la Fondation pour les personnes déficientes intellectuelles du Bas-Saint-Laurent, la Fondation Santé Rimouski et le CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Les personnes qui souhaitent contribuer concrètement à l'amélioration des soins sur tout le territoire bas-laurentien peuvent faire un don au www.fondsarianne.com.



Nomination du directeur adjoint aux services professionnels – volet transformation santé numérique

La Présidence-direction générale annonce la nomination du docteur Éric Paradis à titre de directeur adjoint aux services professionnels – volet transformation santé numérique. Le docteur Paradis est entré en fonction le 28 juin et son port d'attache est à Rivière-du-Loup. La Présidence-direction générale lui souhaite le plus grand des succès.

Bilan annuel des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux (DPJ/DP)

À l'occasion de ce 21^e bilan annuel, les directrices et directeurs de la protection de la jeunesse ont choisi d'unir leur voix pour parler d'un aspect important et souvent méconnu de leur travail : « les enfants exposés à la violence conjugale ».

La violence dans le foyer perturbe le développement normal de l'enfant, affectant leur capacité à établir des relations saines et à se sentir en sécurité. Dans ces cas, l'intervention des DPJ/DP, de concert avec plusieurs partenaires, devient nécessaire et essentielle pour permettre de retrouver un

environnement stable et sécurisant, où les enfants peuvent se reconstruire et retrouver un sentiment de normalité.

Statistiques régionales 2023-2024

- La situation au niveau des signalements traités a été très stable par rapport à l'an dernier (6 situations de moins cette année).
- 2903 signalements ont été traités et de ce nombre, 912 ont été retenus. Le taux de rétention des signalements est de 31,4 %. L'an dernier, il était de 27,8 %.

- Nous avons reçu 301 signalements pour le motif de l'exposition à la violence conjugale.
- 1083 enfants ont été pris en charge par le DPJ, dont 316 nouvelles situations. Plus d'un enfant sur deux est suivi pour des motifs de négligence et de risque sérieux de négligence.
- Le nombre d'adolescents qui ont reçu des services en vertu de la LSJPA a augmenté de 4,2 % par rapport à 2022-2023.

[Consulter le 21^e bilan annuel](#)



CONCOURS
Trouvons un nom
au parc auto

Aidez-nous à trouver un nom accrocheur pour le parc automobile du CISSS et vous pourriez briller lors de notre campagne automnale.



Ensemble, trouvons un nom qui fera rayonner notre parc auto!

Glucomètres : informations importantes

En décembre 2023, une migration de la plateforme d'exploitation de tous les glucomètres hospitaliers du CISSS du Bas-Saint-Laurent a été effectuée. Cette opération a eu des effets sur le numéro d'utilisateur et sur la certification annuelle. Ainsi, nous vous invitons à [consulter le feuillet d'information](#) qui comprend quelques rappels importants, notamment quant à la recertification, à la certification des nouveaux employés et à la marche à suivre pour la MOI.

Feuille d'information – Prêt d'équipement (juin 2024)

Le [feuillet d'information – Prêt d'équipement de juin 2024](#) est maintenant disponible.

À l'intérieur de ce feuillet, vous trouverez entre autres des informations sur l'outil d'attribution des équipements, l'ajout de codes QR sur nos fiches techniques de matériel d'aide à l'hygiène au bain et un rappel sur les fauteuils roulants en période estivale.

Déploiement de la chaîne de numérisation aux Basques

Nous sommes heureux de vous annoncer que le déploiement de la chaîne de numérisation des documents cliniques des Basques débutera le 10 septembre prochain.

La numérisation sera réalisée par les équipes des archives médicales qui seront secondées par l'équipe de vérification, indexation, contrôle et transfert (VICT) de la DSMER, responsable

de l'indexation des documents au dossier patient électronique (DPÉ).

Avec l'arrivée de la numérisation, le DPÉ deviendra donc le dossier principal des usagers. En plus des documents déjà envoyés au DPÉ par les systèmes reliés, il contiendra également les formulaires et documents en provenance du CH, du CHSLD et des CLSC des Basques.



Prenez note que le dossier papier contenant l'antériorité demeurera disponible aux archives.

Pour plus d'information, consultez [la nouvelle du 28 juin 2024 sur l'intranet](#).

Transfert de l'information de l'utilisateur aux points de transition : nouvelles politiques et procédures

Au cours des derniers mois, des travaux ont permis d'élaborer une politique (DSMER-PO-006) et une procédure (DSMER-PRO-0038) venant encadrer la transmission de l'information de l'utilisateur aux différents points de transition lors d'une prestation de soins et de services. Ces documents d'encadrement mettent en lumière toute l'importance d'une communication efficace et s'adressent à toute personne

qui exerce des fonctions au CISSS du Bas-Saint-Laurent et qui a l'obligation de transmettre des renseignements cliniques concernant un usager à l'interne ou à l'externe de l'établissement.

Considérant qu'un transfert d'information est requis à chaque point de transition, chacun joue un rôle important! C'est pourquoi un aide-mémoire a été élaboré pour permettre aux intervenants de bien planifier et coordonner

l'application de la procédure. Nous vous invitons à l'imprimer et à l'utiliser dans vos secteurs! Des aide-mémoires en format de poche seront aussi distribués au personnel clinique. D'autres actions de communication suivront éventuellement. Les documents sont disponibles dans le [Centre d'information](#) de l'intranet dans [l'onglet de la DSMER](#).

Appel à la vigilance – Virus respiratoires et coqueluche

Depuis les dernières semaines, nous constatons une augmentation significative des éclosions de virus respiratoires en milieu de soins et de vie dans nos installations, chez les usagers et le personnel de la santé. À cela s'ajoute également une recrudescence importante de cas de coqueluche confirmés sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.

Afin de prévenir les éclosions dans nos milieux, nous faisons appel à la collaboration de tous les employés, bénévoles, stagiaires et médecins de l'établissement. Vous trouverez les mesures à appliquer et de l'information supplémentaire dans [la nouvelle du 21 juin 2024 sur l'intranet](#).

Modulation des soins et services en période estivale

En fonction des informations actuelles inhérentes aux anticipations de diminutions et fermetures de services ainsi qu'aux réorganisations prévues pour la période estivale, quelques mesures sont prises dans certaines installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Ces mesures nous permettent de composer au mieux avec les enjeux de main-d'œuvre et notre volonté de maintenir une offre de services de qualité sur notre territoire. Pour connaître celles-ci, nous vous invitons à consulter [la nouvelle du 21 juin 2024 sur l'intranet](#).

Mise en place du guichet régional des demandes d'aide médicale à mourir (AMM)

Veuillez prendre note qu'il est maintenant requis de faire parvenir précocement toutes les demandes d'aide médicale à mourir (AMM) signées :

- Par courriel à l'adresse demande.amm.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Prévoir acheminer la copie numérique du formulaire officiel de demande d'AMM (portant le numéro AH-881 DT9232). L'original devra être conservé au dossier.

ou

- Par télécopieur au 418 862-4973

Pour en savoir davantage, consultez [la nouvelle du 25 juin 2024 sur l'intranet](#).

Mon guide pour des

Vacances réussies



Relaxer au camping



Aller aux festivals



Partir à l'aventure en famille



Que mes enfants n'attrapent pas la gastro, la COVID-19, la coqueluche, l'influenza, etc.

Pour permettre à **TOUT LE MONDE** ^{usagères et usagers}
de profiter pleinement de l'été ^{collègues}
^{moi-même}
et

parce que les microbes ne prennent pas de vacances

Je porte un masque
au travail si :

et

Dès l'apparition de symptômes,
je communique avec la GPIT
1 833 799-0050

- j'ai des symptômes (même légers ou qui ressemblent à des allergies);
- j'ai été en contact avec une personne infectée.

Jours ouvrables de 8 h à 16 h

En dehors des heures
ouvrables, je remplis
la déclaration en ligne →



Au travail,
Restons vigilants